

LETTRE N°

3

Budget 2016 : préservons nos valeurs et nos ambitions !

Agir
Réagir
Débattre
Partager



La Lettre du Maire

Avril 2016 / numéro 3

Martigues
les qualités de vivre
plus
intensément

LETTRE N°

3

Budget 2016 : préservons nos valeurs et nos ambitions !

Madame, Monsieur,

Le Budget 2016 de la Ville vient d'être voté : 193 972 792,16 euros seront mis à disposition de Martigues et de ses habitants pour cette nouvelle année. Un chiffre qui reste considérable pour une ville de près de 48 000 habitants, néanmoins il ne doit pas nous faire oublier l'asphyxie progressive de nos recettes. Le désinvestissement massif de l'État se conjugue à l'augmentation de nos charges de fonctionnement. Pour exemple, depuis leur mise en place dans le cadre de la nouvelle

Nous avons décidé une nouvelle baisse de 2 points du taux de la taxe d'habitation pour atténuer les effets de l'instauration de la TEOM** liée à la mise en place de la Métropole.

organisation du temps scolaire, les NAP* amputent nos comptes de 700 000 euros supplémentaires chaque année.

Tous les ans, l'élaboration du budget devient plus compliquée, surtout quand on le veut porteur de décisions courageuses qui assument des choix politiques progressistes en direction de toute la population. C'est le

cas du budget 2016, qui permettra de poursuivre le développement de notre commune tout en protégeant ce qui vous tient à cœur, l'essentiel à mes yeux et à ceux de ma majorité. À Martigues, les charges de personnel ne représentent que 56,94% des charges réelles de fonctionnement, pourtant le service public est partout. Patrimoine de ceux qui n'en ont pas, nous le jugeons essentiel et irremplaçable, seul moyen de garantir la solidarité et l'égalité entre tous les citoyens.

L'État se trompe de combat en mettant les villes sous perfusion, c'est justement en temps de crise qu'elles doivent avoir les moyens d'aider au mieux leurs habitants. Erreur de combat mais aussi erreur d'appréciation car demain, les collectivités qui sont aujourd'hui les premiers investisseurs publics ne pourraient plus assumer ce rythme, entraînant le dépérissement de l'économie locale et une nouvelle hausse du chômage.

La loi impose aux collectivités territoriales d'adopter un budget à l'équilibre, c'est-à-dire sans déficit, au risque d'une mise sous tutelle préfectorale. Notre budget est équilibré, sincère et maintient nos valeurs et ambitions : poursuite du programme d'investissements, protection de l'offre et des tarifs de nos services publics, soutien à notre tissu associatif. Nous avons voté un budget offensif, mais pour combien d'années encore ? Le temps des économies a ses limites, l'État doit revoir sa copie et reconsidérer le rôle et la place des collectivités.

Saby Charroup

* Nouvelles Activités Périscolaires

** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

[À Martigues]

La Dotation Globale de Fonctionnement que doit l'État à notre Ville est encore diminuée de 2,6 millions d'euros pour cette année. Depuis 2013, la perte cumulée de DGF pour la Ville s'élève à 6 270 293 euros.

[Les taux communaux 2016]

Taxe d'habitation :
12,88% (16,88% en 2014)

Taxe sur le foncier bâti :
15,63% (inchangé depuis 2004)

Taxe sur le foncier non bâti :
20,32% (26,62% en 2014)

[Les tarifs]

Repas du restaurant scolaire à 1,90 €, CIS à 10 €, prise en charge d'environ 75% du prix des séjours vacances et des classes d'environnement, gratuité de la garderie du soir et du service des NAP*, gratuité de la Médiathèque et du Musée Ziem... Accompagner les familles est une de nos priorités.

Au programme pour 2016

Malgré toutes ces contraintes nous poursuivons nos engagements : création d'une école maternelle à Jonquières, réfection du Groupe scolaire Toulmond (2^{ème} tranche), poursuite de l'installation des tableaux numériques dans les classes, création d'une salle multisports et d'un skate park, réaménagement des entrées de ville nord et sud et de l'ancienne route de Marseille, déplacement de la Maison de quartier de Notre-Dame-des-Marins et extension de celle de Lavéra, travaux en vue de réaliser des économies d'énergie, extension de la base de voile, création d'un parcours santé à Croix-Sainte...